



## EDITO

Les conclusions des travaux menés au titre des Etats Généraux de l'Industrie (EGI) peuvent être considérées comme satisfaisantes...

Outre les actions qui sont envisagées ou qui seront engagées, les travaux des EGI ont permis d'établir la carte d'identité de l'industrie française, dans son détail. C'est un outil précieux pour la réflexion et ces actions dont il conviendra de juger de la pertinence.

Les premiers indicateurs économiques relatifs au début de l'année 2010 confirment l'analyse faite il y a quelques mois. Par rapport au point bas observé en mars/avril 2009, les perspectives des industriels

et la production se redressent progressivement. Cependant, l'activité de nos secteurs clients montre une reprise limitée. Il se confirme ainsi que 2010 sera une année de transition vers une reprise envisageable en 2011.

C'est dans ce contexte encore bien morose que les prix des matières premières, particulièrement celles destinées à la filière intégrée, vont augmenter de façon considérable et que nous assistons à une reprise des prix de l'acier à la hausse. Les plans de développement de la Chine en matière d'investissement et d'équipement des ménages en sont la cause principale.

Bernard CRETON, Délégué Général

## SOMMAIRE

### > Environnement économique et demande d'acier

p 2 Le marché de l'acier en Europe  
Perspectives 2010

### > Données statistiques

p 3 Données  
p 4 Graphiques

### > Normalisation

p 4 Contrôle non destructif des tubes en acier

### > Environnement et développement durable

p 5 Une taxe carbone européenne ?  
Déchets  
REACH

p 6 L'acier pour emballage, un champion du recyclage

p 7 Affichage environnemental norme ISO

### > Distribution

p 8 Situation des aciers carbone à fin février 2010  
Situation des aciers spéciaux à fin février 2010

## ZOOM

« La France se fixe comme objectif de devenir l'économie la plus efficiente en équivalent carbone de la Communauté européenne d'ici à 2020 » (art. 2 de la loi « Grenelle I »)

Lire la suite pages 5 et 6

### > Transports

p 8 Ferroviaire  
p 9 Routier

### > Un adhérent nous parle

p 9

### > Agenda - Brèves

p 11 Nouveau site internet de la FFA  
Fret ferroviaire

Environnement économique et demande d'acier



**Le marché de l'acier en Europe - Perspectives 2010**

Bernadette Rose, Responsable des Etudes Economiques

Le rebond de la croissance économique mondiale s'est poursuivi fin 2009 et se maintient en ce début d'année avec un commerce mondial dont le dynamisme s'est accéléré au cours des derniers mois. Cependant, la vigueur de ce redressement frappe par sa disparité entre les zones économiques. Ainsi, l'Asie émergente a consolidé sa croissance sous l'impulsion de la Chine et de l'Inde. Les Etats-Unis semblent avoir retrouvé un sentier de croissance plus dynamique même si la croissance future devrait rester plus faible qu'avant la crise. Les performances et les indicateurs économiques en Europe restent décevants et ne suggèrent pas un retour rapide vers un sentier de croissance plus soutenu. Les moteurs internes de la croissance restent grippés, seule la demande externe pourrait constituer un support à la croissance, d'autant que l'affaiblissement de l'euro, s'il se poursuivait, pourrait soulager la compétitivité des entreprises.

**Ainsi, la croissance économique européenne dépasserait à peine 1 % cette année avec des disparités régionales, la France enregistrerait une croissance de 1,7 %, voisin de celui de l'Allemagne. L'Espagne ne sortirait que très progressivement de la récession, souffrant des mesures d'austérité gouvernementales et d'un marché immobilier demeurant précaire. A l'opposé, la Pologne, seul pays de l'Union à avoir enregistré une croissance positive l'année dernière, afficherait la meilleure performance avec une croissance de 2,5 %.**

Dans ce contexte, la croissance d'activité des secteurs consommateurs d'acier resterait peu dynamique dans son ensemble.

La fin progressive des aides à l'achat de **voitures particulières** en Europe réduira les ventes en Europe cette année, la chute prévue est voisine de 10 %. A l'opposé, le marché des véhicules

commerciaux et des camions rebondirait légèrement après l'effondrement enregistré en 2009. La production du secteur automobile s'est, dans ce contexte, redressée dès le second semestre 2009, redressement qui se poursuit en début d'année. La production de l'ensemble du secteur progresserait de 3 % cette année en Europe, la France devrait enregistrer une croissance plus élevée en raison de l'arrivée de nouveaux modèles. De nombreuses incertitudes entourent cependant ce secteur dont l'activité pourrait ralentir en fin d'année.

L'activité des secteurs de la **construction mécanique et du travail des métaux** pâtira d'un manque d'investissements tout au long de cette année, dans un environnement de taux d'utilisation des capacités faible dans l'industrie. Cependant, le redémarrage du commerce mondial devrait soutenir les exportations européennes. Au total, la croissance du secteur resterait modeste sur un rythme voisin de 2 % cette année.

Si la **construction** dans son ensemble a mieux résisté que les secteurs industriels, les sous-secteurs les plus consommateurs d'acier ont davantage souffert et resteront en retrait cette année. Le secteur résidentiel redémarrera péniblement dans un contexte économique dégradé malgré une politique monétaire favorable. La construction de bâtiments non résidentiels pâtira de l'absence de nouveaux projets d'investissements. Au total, une baisse d'activité est prévue.

**La consommation réelle d'acier en Europe n'évoluerait que peu cette année ; la France devrait enregistrer une tendance plus positive.**

Dans un contexte économique incertain, les entreprises, tant dans le négoce que dans les secteurs clients finaux, afficheront une grande prudence dans la gestion de leurs stocks qui resteront à des niveaux bas. **La consommation apparente d'acier serait en hausse de 12 % à 15 %.**

## Données statistiques

### Synthèse des données statistiques « acier »

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web FFA rubrique informations - statistiques de l'acier

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web F.F.A. rubrique informations statistiques de l'acier

#### Production d'acier brut

( en kt par mois )	Année 2009	Janvier à Février		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Union européenne à 27	11 565	10 230	13 485	31,8%
dont UE à 15 pays	9 765	8 739	11 594	32,7%
dont France	1 070	942	1 132	20,2%
filiale "fonte"	640	478	728	52,3%
filiale "électrique"	430	464	404	12,9%
Autres pays du monde	88 707	76 356	97 007	27,0%
Dont :				
Brésil	2 209	1 636	2 599	59,0%
Russie	4 995	4 118	4 940	20,0%
Inde	5 018	4 686	5 165	10,2%
Chine	47 320	41 027	51 446	25,4%
Corée du Sud	4 048	3 282	4 228	28,8%
Japon	7 295	5 929	8 580	44,7%
U.S.A.	4 850	4 017	6 107	52,0%
<b>Total "Monde"</b>	<b>100 272</b>	<b>86 586</b>	<b>110 492</b>	<b>27,6%</b>
Total "Monde" hors Chine	52 952	72 051	59 46	29,6%

Source : World Steel Association et FFA

#### Commerce extérieur français

Source : EUROSTAT

( en kt par mois )	Année 2009	Janvier à Janvier		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Exportations	887	823	1 078	31,0%
Importations	799	740	1037	40,1%
Solde	88	83	41	-50,6%

#### Indice des prix de l'acier sur le marché français (2005 = 100)

	Année 2009	Janvier à Février		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Aciers non alliés	108,5	121,5	105,3	13,3%
Aciers alliés	112,6	120,1	108,9	9,3%
Ensemble	109,3	121,2	105,9	12,6%

Source : INSEE

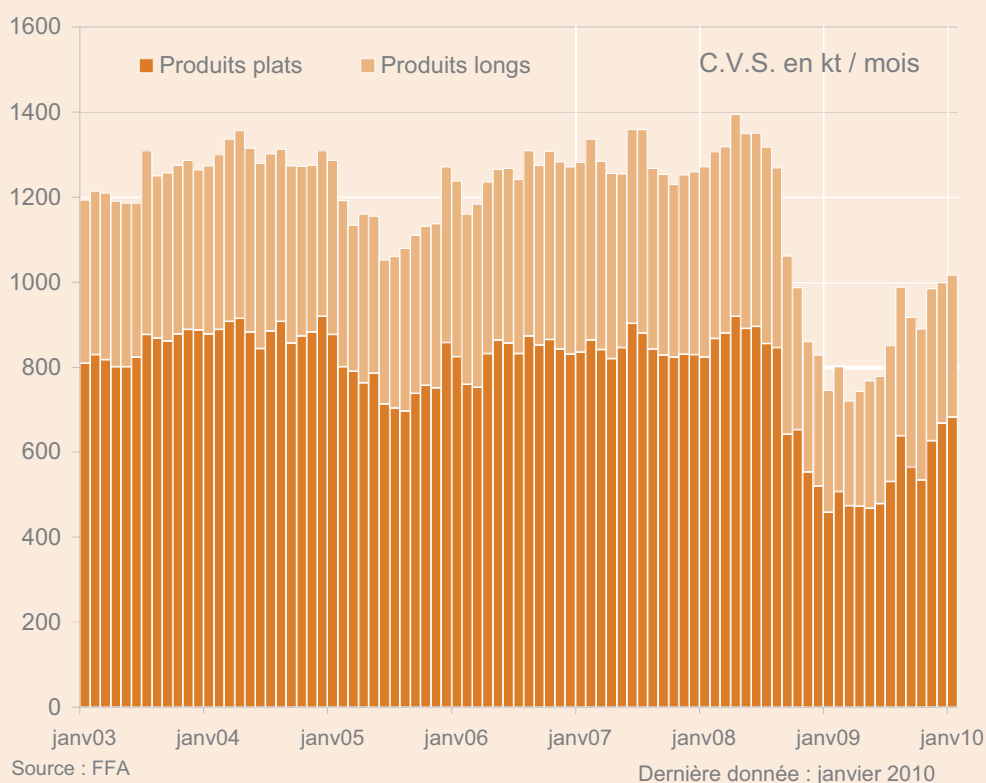
#### Prix des matières premières (dollars par tonne)

	Année 2008	Janvier à Mars		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Ferailles E8	239	229	311	35,8%
Nickel LME cash	14 649	10 466	19 935	90,5%
Charge-chrome	2 026	2 338	2 227	-4,7%
Ferromolybdène	27 732	23 125	39 155	69,3%
Etain	13 360	10 869	17 246	58,7%
Ferromanganèse	1 262	1 484	1 340	9,7%
Zinc LME 3 mois midi	1 681	1 197	2 309	92,9%

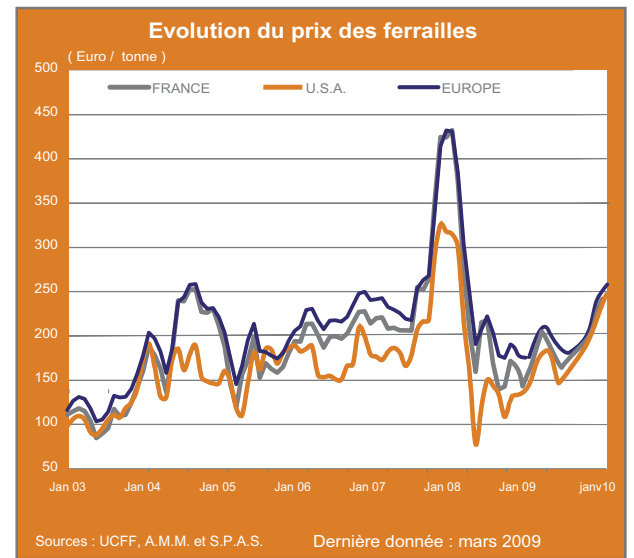
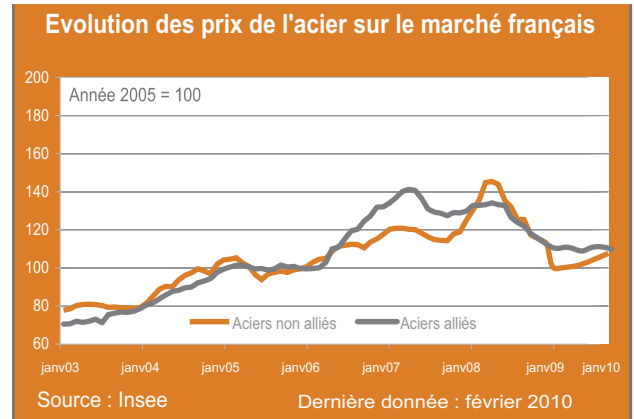
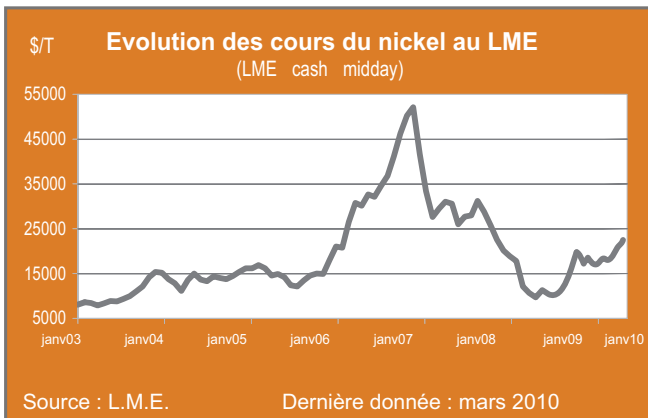
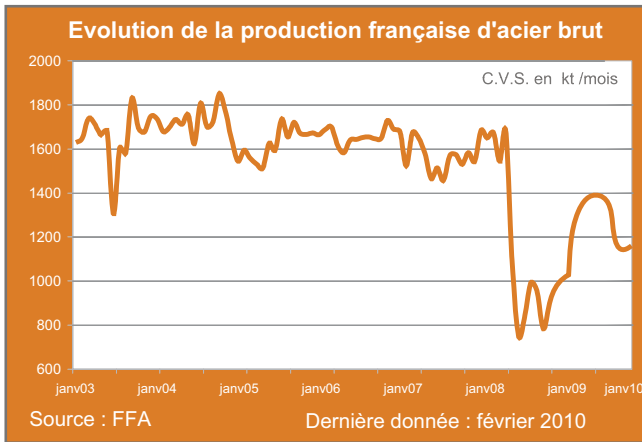
Sources : LME, FFA et presse spécialisée

## Graphiques

### Consommation apparente du marché français



## Graphiques



## Normalisation

### Contrôle non destructif des tubes en acier

Le contrôle non destructif des tubes en acier (contrôle électromagnétique, par ultrasons, par courants de Foucault, par flux de fuite à l'aide de palpeurs magnétiques, par magnétoscopie, par radiographie ou par ressuage) fait actuellement l'objet d'une série de dix-huit normes françaises d'origine européenne, les NF EN 10246-1 à 18, publiées pour la plupart d'entre elles en juin ou août 2000.

Lors de l'examen systématique des normes européennes et internationales relatives à ce domaine, il a été décidé, en 2007, conjointement par l'ECISS (comité européen de normalisation du fer et de l'acier) et l'ISO (organisation internationale de normalisation), de procéder à la révision de ces normes uniquement au niveau

international, au sein du sous-comité ISO/TC 17/SC 19, animé par l'Italie.

Ce processus de révision devrait aboutir prochainement à l'adoption d'un référentiel international unique constitué d'un corpus plus réduit de douze normes, les ISO 10893-1 à 12, reprises sous forme de normes européennes (EN ISO 10893-1 à 12) ; la publication des normes françaises correspondantes devrait intervenir avant la fin de cette année.

En complément de cette action, les comités techniques de normalisation CEN/TC 138 et ISO/TC 135 ont créé un groupe joint chargé de réfléchir à l'harmonisation des normes européennes et internationales traitant de la qualification / certification du personnel de contrôle non destructif, avec l'objectif de faire des recommandations permettant d'aboutir également à une norme unique.

Développement durable



**Une taxe carbone européenne ?**

**Martine Heulot**, Directeur Environnement et Développement Durable

Depuis le milieu de l'année 2009 et en application de la loi de programmation dite « Grenelle I », le gouvernement avait annoncé la création d'une contribution « climat-énergie » et l'avait inscrite dans le projet de loi de finances 2010. Or, par décision du 29 décembre 2009, le Conseil Constitutionnel a annulé certains articles au titre de la non-égalité devant l'impôt.

Cependant, les pouvoirs publics ont souhaité maintenir l'application de cette taxe au 1er juillet 2010 : en conséquence, de nombreux entretiens de concertation se sont déroulés entre le gouvernement et les représentants des secteurs soumis à la directive ETS (Emission Trading System), au cours du premier trimestre. Les réflexions ont porté sur les compensations, le bonus-malus, les taux réduits, le crédit d'impôt, ... mais sans que quelque chose de satisfaisant ne puisse être retenu.

Les entreprises n'ont cessé de rappeler que leur marché était mondial et que seules des dispositions, a minima, appliquées aux frontières de l'Europe pourraient être économiquement acceptables.

Il nous est permis de croire que le gouvernement a entendu ces arguments, car une position officielle a assuré qu'il n'était « pas question d'établir une taxe carbone qui mettrait en cause la compétitivité des entreprises françaises », mais aussi qu'« une taxe ne pourrait être appliquée en France, qu'après avoir été adoptée au niveau européen ».

Une taxe carbone européenne ? La Commission a cela en projet depuis plusieurs années, mais aujourd'hui il semblerait que de profonds désaccords persistent entre les Etats membres. La FFA se doit de rester vigilante et de porter le débat au niveau d'Eurofer.

**Déchets**

Pendant ce premier trimestre 2010, la pression sur la thématique des déchets ne s'est pas relâchée et ceci, à tous les niveaux.



- En Europe, les travaux en comitologie sur les critères déchets/non déchets sont très soutenus. La Commission européenne a, d'ores et déjà, présenté un projet de texte qui définit les conditions dans lesquelles les ferrailles sortiraient de la réglementation des déchets et deviendraient des sous-produits. Une telle application aurait pour conséquence directe de faire perdre le statut de « recycleur » aux aciéristes au profit des ferrailleurs. Des enjeux en termes d'image, mais aussi financiers et commerciaux peuvent en résulter.

La sidérurgie et les fournisseurs de ferrailles devraient absolument engager un dialogue pour trouver une vision commune de ce problème, sous peine de multiplier les actions en justice pour non-conformité (de sous-produits) lors de certaines livraisons.

- Au niveau national, la transposition de la directive cadre sur les déchets entre dans un cycle accéléré, car la France doit avoir transcrit cette directive en droit français avant la fin de l'année.

Tous ces débats reflètent bien la complexité des sujets abordés.

**REACH**

Le règlement REACH entre dans sa phase concrète d'application et une question demeure : sur deux millions de substances préenregistrées, combien, en définitive, feront l'objet d'un enregistrement, alors que la date butoir est le 30 novembre 2010 ?

C'est l'heure des choix politiques, économiques, voire techniques.

Pour la sidérurgie, il reste de nombreuses interrogations qui portent essentiellement sur :

- les échanges d'informations entre et avec certains consortia,
- le futur statut des ferrailles en tant que déchet ou non déchet,
- le nombre croissant de substances potentiellement candidates à l'autorisation (29 à ce jour, 106 substances prévues en 2012).

Après seulement un an d'existence du règlement, ce sont déjà onze substances proposées (brai de goudron, fibres céramiques réfractaires, chromates, borates, ...), ce qui aura pour conséquence de pénaliser la profession.

Il est à signaler qu'après discussions avec les autorités françaises, le trioxyde de chrome a été

retiré de la liste candidate. Mais, à l'avenir comment anticiper et gérer tous ces nouveaux dossiers ?

Les échanges menés dans les groupes de travail d'Eurofer s'avèrent être aujourd'hui un outil essentiel.



### L'acier pour emballage, un champion du recyclage

**Catherine Jung**, Packaging - Responsable Recyclage et Environnement ArcelorMittal France

L'objectif du Grenelle de l'Environnement est particulièrement ambitieux en termes de taux de recyclage des emballages ménagers. En effet, le projet de loi dit « Grenelle 2 » fixe à 75 % le taux de recyclage des emballages ménagers, tous matériaux confondus, à atteindre dès 2012. Comparé au taux de 63 % réalisé en France en 2009, cet objectif représente un effort important dans l'identification de nouveaux gisements à traiter, ainsi que dans l'amélioration des performances de collecte et de tri des emballages usagés. L'effort est également financier puisque ce projet prévoit que les coûts inhérents aux collectivités territoriales pour atteindre les 75 % devront être couverts à 80 % (aujourd'hui 60 %) par les contributions versées aux éco-organismes pour tout emballage commercialisé sur le marché français en vue de son recyclage.

L'acier, matériau aux performances de recyclage remarquables, est un partenaire incontournable dans l'atteinte de ces objectifs. En effet, ses propriétés magnétiques uniques permettent de trier et de récupérer, à l'aide d'un aimant, les emballages en acier parmi les cartons, plastiques et autres matériaux qui font partie des ordures ménagères. Ce procédé, on ne peut plus simple et économique, se traduit par des taux élevés de recyclage d'emballages en acier, soit 68 % en France et 70 % en Europe en 2008 (source APEAL – Association of European Producers of Steel for Packaging). Ces résultats font de l'acier pour emballage un champion du recyclage avec plus de 2,5 millions de tonnes de boîtes de conserve, canettes de boisson et autres emballages en acier recyclés en Europe en 2008, se traduisant par une économie de plus de 3,9 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> (source APEAL).

Les emballages en acier recyclés, enfournés dans les usines sidérurgiques, participent à la production de nouveaux aciers destinés à la fabrication de voitures, d'appareils électroménagers, d'emballages... sans aucune perte des propriétés mécaniques intrinsèques de l'acier, et ce quel que soit le nombre de cycles de recyclage réalisés. Ainsi, pour produire de l'acier il faut de l'acier recyclé, ce qui fait de chaque usine sidérurgique une usine de recyclage qui produit de l'acier de première qualité tout en économisant de précieuses ressources.





## Affichage environnemental norme ISO

Jean-Sébastien Thomas – Responsable Environnement et Cycle de Vie des Matériaux - ArcelorMittal

En France, les actions du Grenelle de l'Environnement, notamment la création d'un affichage environnemental des produits<sup>1</sup>, reflètent le changement qui s'opère progressivement, au moins en Europe, vers une consommation et un mode de vie plus durables. La future norme internationale ISO 14067-1, qui établira l'empreinte carbone des produits suit cette même logique : il en est de même pour le comité technique CEN/TC 350 qui définit la méthode de calcul pour établir les Déclarations Environnementales des Produits de la construction, ainsi que la performance environnementale des bâtiments. Les méthodes pour établir cet affichage s'appuient en grande partie sur les Analyses de Cycle de Vie (ACV).

L'ACV, qui est une méthode normalisée ISO (<sup>2,3</sup>), permet d'évaluer ou comparer des produits ou des services sur l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur fin de vie (mise en décharge, incinération) ou leur recyclage. L'évaluation porte sur les impacts environnementaux globaux, comme la contribution au changement climatique ou à l'amincissement de la couche d'ozone, liés à la fonction du produit (on parle d'Unité Fonctionnelle). Sa vertu est en plus de vérifier qu'il n'y a pas de transfert de pollution, d'une étape du cycle de vie à une autre, ou d'un impact à un autre.

Le suivi de ce processus de normalisation est très important. A titre d'exemple, la norme française actuelle (NF P 01-010, élaborée en 2004) régissant l'écriture des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des produits de construction, n'accepte pas la méthode des crédits, laquelle privilégie la prise en compte du recyclage en fin de vie des matériaux. Elle utilise la méthode des stocks qui privilégie le contenu recyclé dans les produits utilisés. La France étant pionnière sur le sujet, cette approche constitue le socle des normes discutées au sein du CEN/TC 350 mais pénalise dangereusement les métaux en général au profit d'autres matériaux comme le béton. Les débats méthodologiques sont donc très animés et malgré les efforts couplés des industriels et de leurs associations, il n'est pas certain, à ce jour, que nous obtenions gain de cause pour la prise en compte du recyclage.

1. MEEDDM, le point sur l'affichage des caractéristiques environnementales des produits, n°39, [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr); janvier 2010

2. ISO 14040 "Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre"; juillet 2006

3. ISO 14044 "Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices"; juillet 2006

## Distribution ( Source : FFDM )

Le début de l'année 2010 a été à l'image de la même période 2009 avec une demande atone. Les aléas climatiques ont malgré tout perturbé l'activité, notamment dans le bâtiment.

### Situation des aciers carbone à fin février 2010

Nous constatons une stabilité des volumes, voire une très légère progression, en particulier sur les **produits plats**. On peut considérer que la cause vient d'une reconstitution des stocks et non pas d'une réelle reprise de la demande. Il en est de même pour les **produits longs** et les **tubes**. Pour les activités de refendage/cisaillage, la reprise constatée en fin d'année, essentiellement tirée par l'activité automobile, se poursuit sur ce début d'année et pourrait se prolonger sur l'ensemble du premier semestre 2010.

### Situation des aciers spéciaux à fin février 2010

Le début 2010 s'inscrit dans une tendance haussière tant en termes de volumes que de prix. Les volumes de **produits plats** inoxydables progressent de près de 5 % sur les deux premiers mois alors que les **produits longs inoxydables** stagnent.

L'augmentation sensible des prix des matières premières risque de gonfler artificiellement la demande en raison des achats de précaution. Les défaillances d'entreprises, de ce fait, risquent de progresser dans les mois à venir.

## Transports



### FERROVIAIRE

Georges Di Lallo, Directeur des Transports

Le dossier du wagon isolé continue de poser un véritable problème non seulement à la sidérurgie mais également à l'automobile (Gefco/Peugeot) et à la chimie. La FFA s'est donc associée à ces deux autres secteurs pour élaborer une approche commune visant à défendre nos intérêts respectifs lors des travaux de réflexion sur cette question avec les pouvoirs publics. Le but est de définir la vulnérabilité de certains sites face à une organisation de l'activité transfert excluant le wagon isolé pour reporter une partie des volumes du fer à la route.

Le risque posé par l'abandon du wagon isolé constitue une menace structurelle tant pour l'organisation du transport dans les sites que pour l'emploi.

Dans ces conditions, l'Etat était prêt à examiner les possibilités suivantes :

- mettre en place une aide spécifique, non pérenne, pour toute tonne transférable de la route vers le rail,

- redéployer des ITE (Installations Terminales Embranchées),
- instaurer une aide pour les triages dédiés au fret.

Tout cela fait partie « d'idées » pour éviter l'hémorragie du rail vers la route et redonner aux chargeurs une confiance perdue dans le mode ferroviaire. **Cependant, il s'avère que la sidérurgie et l'automobile préfèrent s'orienter vers un développement des « hubs » permettant une meilleure distribution des tonnages moins impliqués par les flux massifiés.**

Il est certain, par ailleurs, que ce type de réflexion ne peut aboutir exclusivement sur un consensus national, mais nécessite également celui de la Commission européenne.

En outre, les événements concernant le wagon isolé se précipitent. En effet, Trenitalia, entreprise ferroviaire italienne, a décidé de réduire massivement son trafic de marchandises par wagon isolé.



Cette décision peut s'avérer catastrophique parce qu'elle touche non seulement l'ensemble des industries travaillant avec l'Italie, mais aussi toutes les entreprises ferroviaires. Les conséquences s'étaleront sur la période du 1er mars 2010 au 31 décembre 2010 et se caractériseront par l'arrêt brutal de la desserte de certaines gares. Par ailleurs, une autre décision de Trenitalia est l'annulation de la redevance R.I.V. sur les quatorze premiers jours passés sur le réseau italien pour les wagons des autres réseaux.

Cette résolution bloquerait ainsi toutes les expéditions vers l'Italie, les entreprises ferroviaires ne souhaitant pas rester avec des wagons chargés à la frontière.

EUROFER et ESC (European Shippers Council) se sont donc mobilisés auprès des instances européennes pour, au moins, repousser cette décision de quelques mois.

Quoi qu'il en soit, cette décision irréversible qui s'ajoute à celle prise par la SNCF de réduire, voire de supprimer, le wagon isolé risque d'entraîner un désengagement du transport ferroviaire tant des chargeurs que des politiques.

## ROUTIER

Un projet de loi de finances prévoit de taxer les prestations de transport routier de marchandises sur les activités polluantes. Cette taxe serait acquittée en douanes par les donneurs d'ordre et ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur les chargeurs. Craignant une nouvelle délocalisation des sociétés de transport, des fédérations comme l'UNOSTRA (Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles), la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers) et le TLF (Transport et Logistique de France) mènent un fort lobbying contre cette nouvelle taxation.

## Un adhérent nous parle



**Michel Julien-Vauzelle**, Directeur Général de la Fédération Française de Distribution des Métaux

### Quelles sont les principales activités de la FFDM ?

La Fédération Française de Distribution des Métaux (FFDM) a pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs de la distribution, grands ou petits, unités de négoce ou de parachèvement des métaux. La distribution est le maillon indispensable dans la filière entre le producteur et le client utilisateur. Pour que ses adhérents puissent répondre aux défis de demain, la FFDM leur permet de dialoguer sur des sujets transversaux tels que la santé et la sécurité au travail, les normes, les ressources humaines qui sont, parmi d'autres, des réflexions conduisant à améliorer leur image et leur productivité.

La FFDM est également le carrefour des différentes filières qui se croisent en son sein, à savoir le bâtiment ou les industries mécaniques et de process. C'est un lieu d'échanges entre l'amont et l'aval, ce qui permet une meilleure compréhension des problèmes respectifs de chacun.

Propos recueillis  
par Frédéric Boisse,  
Responsable  
Communication FFA

L'exemple type, et récent, est l'accord passé en 2009 avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB) sur la mise en place d'accords dérogatoires sur les produits en acier destinés au béton qui a été l'occasion d'échanges vigoureux mais constructifs in fine.

La FFDM s'est également fortement engagée dans la promotion des aciers dans le bâtiment à travers l'association ConstruireAcier qui rassemble une grande partie de la filière constructive. Nous sommes persuadés que les engagements durables de ses différentes composantes conduiront nos produits à améliorer leurs parts de marché dans le bâtiment.

Bien évidemment toutes les actions initiées par la FFDM sont soutenues par un engagement fort de l'ensemble de ses membres à respecter la charte éthique inscrite dans ses statuts.

### **Dans le contexte actuel, quelles sont vos principales problématiques et celles de vos adhérents ?**

Les principaux sujets qui requièrent notre attention aujourd'hui sont en priorité les interrogations quant à la situation économique.

Peut-il y avoir une réelle reprise, je veux dire par là, une reprise de la demande ?

La crise qui a, malgré tout, épargné partiellement nos clients en 2009 aura-t-elle, sous l'effet conjugué d'une activité morose et d'une remontée des prix des matières premières, affecté leur capacité de résistance ? Auquel cas les défaillances d'entreprises seraient un facteur aggravant de la situation de notre profession.

Les échanges que nous entretenons avec les organisations professionnelles de nos clients nous laissent à penser que cette reprise, dont on se réjouit dans certains milieux, n'est quand même pas pour demain. Nos adhérents ont « ajusté » leurs coûts en 2009 mais que peut-il en être en 2010 ?

### **Comment envisagez-vous une sortie de crise ?**

La sortie de crise se fera, comme pour de nombreux acteurs de la filière, par la restauration des marges mais sûrement pas par l'accroissement sensible des volumes.

### **Que vous apporte ou peut vous apporter la FFA ?**

La FFA possède une expertise que notre Fédération, de création récente, n'a pas les moyens d'acquérir, ne serait-ce que sur les approches macro-économiques, sur les questions relatives à l'environnement ou à la normalisation et sur la connaissance de notre amont.

La mutualisation au sein de la FFA de ces sujets permet à ses adhérents de mieux appréhender la filière dont ils font partie.





Fédération  
Française  
de l'Acier

**Fédération Française de l'Acier**

5 rue Luigi Cherubini - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél. : 33 (0)1 71 92 20 29 - Fax : 33 (0)1 71 92 25 00

e-mail : [svp.clients@ffa.fr](mailto:svp.clients@ffa.fr)